comme je viens de l'établir, mais il le fut encore par le gouvernement de la mèrepatrie, auquel cette loi fut réservée pour son assentiment, il n'y a tout au plus que 8 ans. Et, M. l'ORATEUR, ce sont ces deux actes constitutionnels qui ont ramené et consolidé la paix, le bonheur et la prospérité du pays, après les malheureux troubles de 37 et 38; ce sont ces actes derrière lesquels les Canadiens-Français du Canada s'abritent comme derrière un rempart inexpugnable; ce sont ces actes que la présente administration, soutenue par une majorité de Canadiens-Français en cette chambre, sont prêts à jeter aux quatre vents qui voudra les emporter! (Ecoutez! écoutez!) Depuis un quart de siècle, le Canada jouit d'un gouver-nement responsable, et du principe d'égalité dans la représentation. De quoi a-t-on à se plaindre? et qui se plaint? Qui s'est plaint depuis dix ans, surtout? Sont-ce les Bas-Canadiens-Français? Sont-ce les Haut-Canadiens? Non, M. l'ORATEUR, c'est l'hon. membre pour South Oxford (M. Brown); et sur quel principe? Sur le principe de la représentation sur le nombre. Pourquoi cet hon. membre a-t-il fait tant de bruit dans le Haut-Canade, et pourquoi a t-il essayé de trainer dans la boue ce que les Canadiens-Français ont de plus cher : " leur religion "? Pour arriver au pouvoir; pour arriver à jouir du siège qu'il occupe de l'autre côté de la chambre, encadré par les hon, membres pour Kamouraska et Dorchester, (M. CHA-PAIS et M. le sol.-gén. LANGEVIN) comme deux pêteaux d'autel autour d'une statue! (Ecoutez! écoutez! et rires.) Quels sont ceux qui ont opposé cet hon, membre depuis ce temps-là? Tous les membres du Bas-Canada, tant français qu'anglais, sans distinction. Jamais les représentants du Bas-Canada ne se sont divisés sur cette question vitale. Bleus ou rouges, M. l'ORATEUR, se sont unis en un seul faisceau, comme un seul homme, pour conserver ce qui garantissait leur avenir comme descendants de la vieille France. Pourquoi cette union des Canadiens-Français contre l'hon. membre pour South Oxford? Four lui refuser ce que l'administration actuelle lui a concédé par la conférence de Québec. (Ecouter!) Que répondait l'hon. procureur-général pour le Haut-Canada durant la session de 1863 au député de South-Oxford, qui lui reprochait d'avoir gouverné le Haut-Canada avec une majorité bas-canadienne ? Il lui répondait,et j'ai encore à l'oreille ses paroles :-

"Jamais, disait-il, le Haut-Canada n'a eu à souffrir de ce que mon gouvernement a imposé au Haut-Canada par une majorité bas-canadianne. Yous n'avez pas raison de vous plaindre, et vous n'obtiendrez jamais vos prétentions extrêmes."

Voilà ce qui se disait alors. Mais les choses sont changées, et malheureusement, autre temps, autre chose. O tempora! & mores! Et à cela l'hon membre pour Montréal-Est (M. CARTIER) ajoutait des paroles plus ou moins ironiques, plus ou moins fondées, en comparant les grits du Haut-Canada à autant de morues, cod-fish, dans le golfe St. Laurent. C'était alors, M. l'ORATEUR. que l'hon membre pour South Oxford payait de sa personne! (Ecoutez! écoutez!) Vous vous en souvenez, sans doute; car alors vous n'étiez vous-même, aux yeux de l'hon. membre pour Montréal-Est, qu'un cod-fish courant à l'appât. M. l'ORATEUR, j'ai toujours admiré l'énergie que déployait l'hon, membre pour Montréal-Est en résistant à l'hon. membre de South Oxford; son courage audacieux était sans bornes, je l'avoue; et il y avait une telle différence de principes, il y avait aussi une telle animosité entre ces deux hon. messieurs et ceux qui, dans le moment, siègent sur les banquettes du trésor, que jamais l'on n'eût voulu croire qu'ils viendraient à se tolérer comme voisins sur ces banquettes. Cette accolade, M. l'ORATRUR, me rappelle à la mémoire l'effet que produisait sur mon esprit la famille heureuse que j'ai eu occasion de contempler, New-York, il y a quelques années.admirant le rat entre les pattes du chat, le singe galoppant le lapin, et le batteur de corbeau becquetant le hibou! (Ecouter! et rires.) Depuis quand les hommes que je viens de nommer ont-ils donné quelque attention aux clameurs étourdissantes de l'hon. membre pour South Oxford? Depuis quand y a-t-on prêté l'oreille? C'est depuis que ces hon, ministres se sont vus en minorité dans cette chambre; depuis que le ministère TACHÉ-MACDONALD a résolu, per fas aut et ne fas, de rester au pouvoir ; jamais auparavant. Tout cela est loin de m'inspirer aucune confiance dans le projet de confédération, et m'a déterminé à voter contre le tout, puisque d'ailleurs ce projet est un "tout ou rien." (Ecouter! couter!) M. l'ORATEUR, le gouvernement nous dit que ces résolutions ne peuvent pas être amendées en quoi que ce soit. Il faut, dit-il, que les 72 résolutions soient votées au complet pour ne pas donner lieu à des reproches de la part